

Theratechnologies annonce ses résultats financiers pour l'exercice 2014

Février 26, 2015

MONTRÉAL, CANADA--(Marketwired - 26 fév. 2015) - Theratechnologies inc. (Theratechnologies) (TSX:TH) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour l'exercice terminé le 30 novembre 2014.

Faits saillants de l'exercice 2014

- Les ventes ont repris au quatrième trimestre, atteignant 2 657 000 \$ (revenus de 6 732 000 \$ pour l'année entière)
- La fabrication d'*EGRIFTA*^{MC} (tésamoréline pour injection) se déroule normalement et la société augmente ses stocks
- Les frais de commercialisation et de marketing ont totalisé 6 963 000 \$, lesquels comprennent l'amortissement des actifs incorporels, le renforcement de l'organisation et les initiatives de marketing aux États-Unis
- La perte nette a totalisé 10 541 000 \$ pour l'exercice

« La dernière année a été à la fois très satisfaisante et très difficile pour notre société. Nous avons enfin pu réintroduire *EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis au quatrième trimestre. Cela a eu un impact immédiat sur les ventes; notre objectif est de continuer sur cette lancée afin de générer une croissance importante dans ce territoire. Pour l'avenir, le principal objectif de notre plan d'affaires 2015 est de commercialiser avec succès *EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis et d'établir ainsi une base d'exploitation rentable pour la société », a déclaré monsieur Luc Tanguay, président et chef de la direction de la société.

Résultats pour l'exercice 2014

Les résultats financiers présentés dans ce communiqué de presse sont extraits du rapport de gestion et des états financiers consolidés vérifiés de la société, en date du 30 novembre 2014, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »). Le rapport de gestion pour l'exercice financier et les états financiers consolidés vérifiés y afférents sont disponibles au www.sedar.com et au www.theratech.com. Sauf indication contraire, tous les montants du présent communiqué de presse sont en dollars canadiens et tous les termes en majuscules ont le sens qui leur est attribué dans le rapport de gestion de la société. Aux fins de la présente, *EGRIFTA*^{MC} réfère à la tésamoréline pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. *EGRIFTA*^{MC} est notre marque de commerce.

Période de 12 mois prenant fin le 30 novembre 2014

Les **revenus consolidés** ont atteint 6 732 000 \$ pour la période de douze mois prenant fin le 30 novembre 2014, en comparaison à 7 553 000 \$ pour l'exercice 2013. Avant la clôture de la convention de résiliation de licence avec EMD Serono le 1^{er} mai 2014, nos revenus étaient principalement constitués des ventes nettes d'*EGRIFTA*^{MC} à EMD Serono aux fins de revente, des redevances versées par EMD Serono sur les ventes réalisées auprès de clients aux États-Unis et des services de recherche, ce qui comprend les paiements d'étape et l'amortissement du paiement initial reçu d'EMD Serono. Depuis le 1^{er} mai 2014, nos revenus sont essentiellement constitués des ventes nettes d'*EGRIFTA*^{MC} à notre distributeur exclusif, RxCrossroads, lesquels ont été nuls du 1^{er} mai au 31 août 2014 en raison de la pénurie de stocks de la société.

Les revenus tirés des ventes nettes au cours de l'exercice 2014 sont constitués de 2 657 000 \$ de ventes à RxCrossroads (toutes réalisées au quatrième trimestre de l'exercice) et de 675 000 \$ de ventes à EMD Serono. Pour l'exercice 2013, les ventes nettes, exclusivement réalisées auprès d'EMD Serono, se sont établies à 2 544 000 \$.

L'amortissement du paiement initial pour l'exercice 2014 a été 2 770 000 \$, comparativement à 1 710 000 \$ pour l'exercice 2013. Avec la clôture de la convention de résiliation de licence avec EMD Serono le 1^{er} mai 2014, la totalité du solde non amorti du paiement initial a été reconnue à titre de revenu au deuxième trimestre de 2014.

Les redevances pour l'exercice 2014 ont été de 630 000 \$, comparativement à 3 299 000 \$ pour l'exercice 2013. Avant le 1^{er} mai 2014, les redevances d'EMD Serono ont subi les conséquences de la pénurie de stocks d'*EGRIFTA*^{MC} mentionnée précédemment. Avec la clôture de la convention de résiliation de licence avec EMD Serono à cette date, RxCrossroads est maintenant notre distributeur exclusif d'*EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis et nous ne recevons plus de redevances d'EMD Serono.

Le **coût des ventes** s'est établi à 2 455 000 \$ pour la période de 12 mois prenant fin le 30 novembre 2014, en comparaison de 3 711 000 \$ pour l'exercice 2013. Le coût des ventes se compose des coûts attribués aux produits vendus et des autres coûts de production non affectés. Les coûts attribués aux produits vendus ont totalisé 991 000 \$ pour l'exercice 2014, alors qu'ils s'élevaient à 2 262 000 \$ pour l'exercice précédent, une baisse qui s'explique par la baisse des volumes. Les coûts de production non affectés sont établis à 1 464 000 \$ pour l'exercice 2014, par rapport à 1 449 000 \$ pour l'exercice précédent. Pour l'exercice 2014, les coûts de production non affectés étaient essentiellement dus aux réductions de valeur des stocks totalisant 1 071 000 \$, aux coûts fixes non attribués et aux coûts associés au passage du format de fiole *EGRIFTA*^{MC} de 2 mg à 1 mg. Pour l'exercice 2013, les coûts de fabrication non affectés s'expliquaient principalement par les réductions de valeur des stocks et les autres coûts liés aux

problèmes de fabrication rencontrés par notre fabricant tiers.

Les **frais de R et D**, déduction faite des crédits d'impôt, se sont chiffrés à 5 617 000 \$ pour la période de 12 mois prenant fin le 30 novembre 2014, comparativement à 7 371 000 \$ pour l'exercice 2013. Les frais de R et D sont principalement constitués des coûts des deux essais cliniques de phase IV actuellement en cours. Le premier essai est une étude par observation, et le second une étude sur la rétinopathie. Depuis la signature de la convention de résiliation de licence avec EMD Serono le 1^{er} mai 2014, nous assumons l'ensemble des coûts associés à ces deux études. Avant le 1^{er} mai 2014, nous assumions 50 % des coûts de l'étude par observation et la totalité des coûts directs de l'étude sur la rétinopathie.

Les coûts associés à notre étude sur la rétinopathie s'élevaient à 2 686 000 \$ pour l'exercice 2014, alors qu'ils étaient de 3 005 000 \$ pour l'exercice précédent. Les coûts associés à l'étude par observation étaient de 1 018 000 \$ pour l'exercice 2014 comparativement à 654 000 \$ au cours de l'exercice précédent.

Nos frais de R et D en 2013 comprenaient également un investissement de l'ordre de 1 500 000 \$ visant à améliorer le cycle de lyophilisation utilisé dans la fabrication d'*EGRIFTA*^{MC}. Pour l'exercice 2014 comme pour celui de 2013, le solde des frais de R et D correspondait essentiellement à la dotation en personnel, aux frais réglementaires et aux frais de brevets.

Les **frais de vente et de développement des marchés** se sont chiffrés à 6 963 000 \$ pour la période de 12 mois prenant fin le 30 novembre 2014, en comparaison à 250 000 \$ pour l'exercice 2013. Cette importante augmentation est due à la récupération de nos droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC} sur le marché des États-Unis et aux changements correspondants apportés à notre modèle d'affaires. De plus, les frais de vente et de développement des marchés comprennent maintenant l'amortissement de la valeur des actifs incorporels établi pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC}. Ces frais d'amortissement, s'étalant sur sept mois, se sont élevés à 1 009 000 \$ pour l'exercice 2014. Les initiatives initiales de marketing et de renforcement de l'organisation pour l'exercice 2014 se sont élevées à 1 823 000 \$, alors que les frais commerciaux courants ont été de 4 131 000 \$.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 4 566 000 \$ pour la période de douze mois prenant fin le 30 novembre 2014, comparativement à 3 815 000 \$ pour l'exercice 2013. L'augmentation des dépenses à ce titre au cours de l'exercice 2014 est en grande partie de nature temporaire et est principalement associée aux honoraires professionnels.

Il n'y a pas eu de **frais de restructuration** pour l'exercice 2014. Au cours de l'exercice 2013, nous avons renversé les frais de restructuration à payer, permettant ainsi un gain de 3 111 000 \$. Ce recouvrement s'explique principalement par la signature de la Convention d'amendement de bail en avril 2013, laquelle a eu pour effet d'éliminer le montant inutilisé de la provision pour locaux inoccupés, soit 3 133 000 \$.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2014, la société a réglé un litige avec l'Agence du revenu du Canada concernant une demande de remboursement du crédit d'impôt à l'investissement pour les années d'imposition 1994 et 1995. Le règlement a mené à un remboursement de 4 110 000 \$, soit 1 650 000 \$ pour le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement, et 2 520 000 \$ en intérêts moins les frais connexes). Ce remboursement a été reçu le 3 juillet 2014.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit une **perte nette** de 10 541 000 \$, ou 0,17 \$ par action, pour la période de 12 mois prenant fin le 30 novembre 2014, en comparaison à une perte nette de 4 055 000 \$, ou 0,07 \$ par action, pour l'exercice 2013.

Au 30 novembre 2014, la trésorerie et les obligations totalisaient 3 178 000 \$. Pour la période de douze mois prenant fin le 30 novembre 2014, les transactions en espèces liées aux activités opérationnelles se sont chiffrées à 8 039 000 \$, comparativement à 7 744 000 \$ pour l'exercice 2013. L'impact de la perte nette la plus élevée sur les transactions en espèces pour l'exercice 2014 a été largement contrebalancé par les variations des actifs et des passifs d'exploitation. Les comptes clients et autres débiteurs étaient, au 30 novembre 2014, de 1 870 000 \$ supérieurs à ce qu'ils étaient à la fin de l'exercice 2013, tandis que les créditeurs et les charges à payer étaient, en 2014, de 3 842 000 \$ supérieurs à ce qu'ils étaient en 2013. Ces fluctuations du fonds de roulement se sont produites dans le cours normal des affaires et sont les conséquences des changements apportés au modèle d'affaires de la société après la signature de la convention de résiliation de licence avec EMD Serono le 1^{er} mai 2014.

Résultats financiers du quatrième trimestre de 2014

Les **revenus consolidés** se sont chiffrés à 2 663 000 \$ pour le trimestre prenant fin le 30 novembre 2014, en comparaison de 1 246 000 \$ pour la période correspondante de 2013.

Les revenus générés par les ventes nettes pour la période de trois mois, prenant fin le 30 novembre 2014, étaient de 2 657 000 \$, alors qu'ils étaient de 311 000 \$ pour la même période à l'exercice 2013. Suite à la clôture de la convention de résiliation de licence avec EMD Serono le 1^{er} mai 2014, les droits de commercialisation aux États-Unis pour *EGRIFTA*^{MC} nous ont été retournés, et les 2 657 000 \$ de ventes nettes réalisées au quatrième trimestre de l'exercice 2014 résultaient des ventes faites à RxCrossroads, notre distributeur exclusif aux États-Unis. Les 311 000 \$ comptabilisés à titre de ventes de produits au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2013 résultaient de ventes faites à EMD Serono aux fins de revente.

Les revenus liés à l'amortissement du paiement initial reçu à la conclusion de l'entente avec EMD Serono ont été nuls pour le trimestre prenant fin le 30 novembre 2014, contre 320 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2013. Après la clôture de la convention de résiliation de licence avec EMD Serono le 1^{er} mai 2014, la totalité du solde non amorti du paiement initial a été reconnue à titre de revenus au deuxième trimestre de 2014.

Les redevances se sont établies à 6 000 \$ pour la période de trois mois, prenant fin le 30 novembre 2014, comparativement à 615 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2013, lesquelles viennent en grande partie d'EMD Serono. Suite à la clôture de la convention de résiliation de licence avec EMD Serono le 1^{er} mai 2014, EMD Serono ne vend plus d'*EGRIFTA*^{MC} et n'est donc plus tenu de verser des redevances à la société.

Le **coût des ventes** s'est établi à 604 000 \$ pour le trimestre prenant fin le 30 novembre 2014, en comparaison de 1 155 000 \$ pour la période correspondante de 2013. Le coût des ventes se compose des coûts attribués aux produits vendus et des autres coûts de production non affectés. Les coûts attribués aux produits vendus ont totalisé 391 000 \$ pour le trimestre prenant fin le 30 novembre 2014, alors qu'ils s'élevaient à 322 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2013. Les coûts de production non affectés se sont chiffrés à 213 000 \$ pour le trimestre prenant fin le 30 novembre 2014, comparativement à 833 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le fait que les coûts de production non affectés étaient plus élevés en 2013 s'explique principalement par les réductions de valeur des stocks et les autres coûts liés aux problèmes de

fabrication rencontrés au cours de la période.

Les **frais de R et D**, déduction faite des crédits d'impôt, se sont chiffrés à 1 164 000 \$ pour la période de trois mois prenant fin le 30 novembre 2014, comparativement à 1 547 000 \$ pour la même période de l'exercice 2013. Les frais de R et D sont principalement constitués des coûts des deux essais cliniques de phase IV actuellement en cours. Le premier essai est une étude par observation, et le second, une étude sur la rétinopathie. Depuis la signature de la convention de résiliation de licence avec EMD Serono le 1^{er} mai 2014, nous assumons l'ensemble des coûts associés à ces deux études. Avant le 1^{er} mai 2014, nous assumions 50 % des coûts de l'étude par observation et la totalité des coûts directs de l'étude sur la rétinopathie.

Les coûts associés à l'étude sur la rétinopathie se sont élevés à 480 000 \$ pour la période de trois mois prenant fin le 30 novembre 2014, alors qu'ils étaient de 893 000 \$ à la même période de l'exercice précédent. Les coûts associés à l'étude par observation étaient de 310 000 \$ pour la période de trois mois prenant fin le 30 novembre 2014, comparativement à 133 000 \$ pour la même période au cours de l'exercice 2013.

Les **frais de vente et de développement des marchés** se sont chiffrés à 1 716 000 \$ pour le trimestre prenant fin le 30 novembre 2014, en comparaison à 60 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2013. Cette importante augmentation est due à la récupération de nos droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC} sur le marché des États-Unis et aux changements apportés à notre modèle d'affaires. De plus, les frais de vente et de développement des marchés comprennent maintenant l'amortissement de la valeur des actifs incorporels établi pour les droits de commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC}. Ces frais d'amortissement se sont élevés à 433 000 \$ pour le trimestre prenant fin le 30 novembre 2014.

Les **frais généraux et administratifs** ont totalisé 1 312 000 \$ au cours du trimestre prenant fin le 30 novembre 2014 comparativement à 1 201 000 \$ pour la même période en 2013. L'augmentation des dépenses à ce titre au cours de l'exercice 2014 est en grande partie de nature temporaire et est principalement associée aux honoraires professionnels.

Compte tenu des variations des revenus et des charges dont il est question ci-dessus, nous avons inscrit une perte nette de 3 620 000 \$, ou 0,06 \$ par action, pour le trimestre prenant fin le 30 novembre 2014, en comparaison d'une **perte nette** de 2 598 000 \$, ou 0,04 \$ par action, pour la période correspondante de l'exercice 2013.

Les transactions en espèces liées aux activités opérationnelles ont totalisé 2 416 000 \$ pour le trimestre prenant fin le 30 novembre 2014, alors qu'elles avaient totalisé 1 404 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2013.

Précisions sur la téléconférence

Une conférence téléphonique aura lieu aujourd'hui à compter de 8 h 30 (heure avancée de l'Est) pour discuter des résultats. L'appel sera animé par Luc Tanguay, président et chef de la direction. Les analystes financiers seront invités à poser des questions lors de la conférence téléphonique. Les membres des médias et autres personnes intéressées sont invités à la conférence à titre d'auditeurs uniquement.

Pour accéder à la conférence téléphonique, veuillez composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). L'appel sera également accessible via une webdiffusion au : <http://www.gowebcasting.com/6149>. L'enregistrement audio de cette conférence sera disponible deux heures après la conférence téléphonique et jusqu'au 9 mars 2015 au 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou au 1-416-621-4642 (international) (code d'accès : 66916269).

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX:TH) est une société pharmaceutique spécialisée dans le traitement de désordres métaboliques répondant à des besoins médicaux non satisfaits en vue de promouvoir un vieillissement en santé et une qualité de vie améliorée. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur son site web à l'adresse www.theratech.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Information prospective

Ce communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation en valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué renferment notamment de l'information portant sur la croissance de la société par la commercialisation d'*EGRIFTA*^{MC} aux États-Unis, ainsi que sur notre capacité à commercialiser *EGRIFTA*^{MC} avec succès aux États-Unis et à devenir rentable.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans lesdits énoncés prospectifs. Ces hypothèses incluent, sans s'y limiter, le fait que Theratechnologies aura un approvisionnement continu d'*EGRIFTA*^{MC}, que ses efforts de commercialisation aux États-Unis se traduiront par une augmentation du bassin de patients pour *EGRIFTA*^{MC}, que l'utilisation à long terme d'*EGRIFTA*^{MC} ne changera pas son profil d'innocuité connu et qu'aucun rappel ou retrait du marché d'*EGRIFTA*^{MC} ne se produira.

Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, le risque que notre stratégie commerciale aux États-Unis ne soit pas fructueuse et que cela entraîne une stagnation ou une diminution des ventes d'*EGRIFTA*^{MC}, le risque que nous soyons reconnus coupables d'avoir enfreint la *Federal Food, Drug and Cosmetics Act* des États-Unis, telle que modifiée, concernant l'emploi ou l'étiquetage non conforme ou non approuvé d'*EGRIFTA*^{MC}, le risque que les relations avec nos fournisseurs de services se détériorent, le risque qu'une société pharmaceutique tente de déposer auprès de la FDA une présentation abrégée de drogue nouvelle pour une version générique d'*EGRIFTA*^{MC}, et le risque que nous devions engager des dépenses importantes imprévues.

Pour des risques additionnels liés à nos activités, nous invitons les investisseurs éventuels à consulter la rubrique « Risk Factors » de notre notice annuelle datée du 25 février 2015 disponible sur le site SEDAR au www.sedar.com. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des

événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date de ce communiqué et traduisent les attentes de Theratechnologies à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, de nouveaux événements ou circonstances ou de tout autres choses, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Renseignements:

Denis Boucher
514-913-1957